Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise

Herausgeber: Société pédagogique genevoise

Band: - (1907)

Heft: 1

Artikel: Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1906, présenté par M. Lucien Baatard, président

Autor: Baatard, Lucien

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-242065

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1906, présenté par M. Lucien Baatard, président.

Mesdames et Messieurs,

Les conclusions du travail de M. le professeur Naville, sur l'enseignement secondaire, et les deux questions soumises aux sections de la Société pédagogique romande, en vue du prochain congrès, ont fait le fond de nos ordres du jour de 1906, en y comprenant l'assemblée de janvier dernier, où Mme Dunand et M. Ed. Martin nous ont remis leurs rapports. En outre, M. le professeur Ziegler, inventeur du perspecteur qui porte son nom, a bien voulu nous faire une démonstration de cet appareil, aussi simple qu'ingénieux, qui permet d'obtenir mécaniquement autant de points que l'on veut d'une perspective quelconque.

La discussion des thèses de M. Naville, qui avait été commencée dans notre dernière séance de 1905, s'est poursuivie au milieu de l'intérêt qu'avait éveillé la communication de notre distingué collègue.

S'élevant contre l'éparpillement de l'attention exigé par la recherche, d'ailleurs décevante, d'une instruction plus ou moins encyclopédique ; plaçant au-dessus de l'objet même de la connaissance la forme de la pensée, qui doit être achevée ; estimant qu'il importe avant tout de mettre les élèves en contact avec les créations les plus belles de l'esprit humain ; — M. Naville accorde aux langues et aux mathématiques une valeur éducatrice que n'atteignent pas les autres branches d'étude.

Cette tendance idéaliste a bien rencontré quelques objections et même une certaine résistance; mais M. Naville a tenu bon et sa thèse III, où se ramasse la pensée qu'il développe dans ses diverses conclusions, a été admise par vous telle qu'il l'avait formulée :

« Les études qui contribuent le plus au développement de l'esprit des adolescents sont d'une part celle des langues et littératures, d'autre part celle des mathématiques. Mais ces

études perdent leur valeur de culture, si on en étend le programme de telle sorte qu'il faille pour le parcourir aller trop vite. Il importe de bien étreindre plus que d'embrasser beaucoup. Il n'y a ni joie intellectuelle ni progrès de l'ensemble des facultés pour qui ne comprend pas bien ce qu'il fait et n'arrive pas à dominer la matière dont il s'occupe. »

Les autres thèses de M. Naville sont, au fond, des propositions dérivées des idées premières contenues dans les lignes que je viens de reproduire ; elles forment, avec les aperçus intéressants qui ont surgi au cours de leur discussion, un tout harmonique occupant plusieurs numéros de notre bulletin, sous une forme très condensée, et qu'il faut prendre ou laisser dans son entier. Devant cette alternative, vous m'approuverez, je pense, de choisir le parti qui abusera le moins de vos instants.

D'ailleurs l'étude entreprise par notre Société, sur l'initiative de M. Naville, ne saurait être regardée comme actuellement terminée ; elle touche aux fonctions vitales de notre instruction publique trop profondément pour que nous en voyions la fin dans l'établissement d'un ensemble de principes. Il reste à déterminer comment ceux-ci peuvent et doivent passer de la théorie dans la pratique. De ce nouveau point de vue, certaines conditions inéluctables de l'enseignement public prendront peut-être une force qu'elles ne peuvent avoir dans une discussion générale ; et comme toujours les questions de méthode viendront au premier plan, puisque la valeur active des idées pédagogiques les plus justes se mesure hélas ! à la manière même dont elles sont comprises dans l'application.

Sans doute la lecture des auteurs anciens est nécessaire pour faire comprendre que le monde n'est pas né d'hier, pour montrer le lien des générations, pour faire sentir que les esprits supérieurs de toutes les époques sont comme unis par des fils le long desquels court la pensée humaine, dans sa recherche incessante de ce qui a un caractère de permanence, de ce qui ne passe point comme l'homme parmi les choses qui frappent ses sens, son intelligence, son imagination : à ce point de vue, comme à beaucoup d'autres, le latin conserve une valeur d'usage incontestable. Mais à la condition cependant d'arriver à le savoir ! Est-ce possible, quand l'étude de cette langue, à syntaxe si difficile, se commence — comme

cela s'est pratiqué ces dernières années — par le manuel Ploetz en VIIe, pour se continuer par les exercices Pressard en VIe, avec renvois à la grammaire Bréal, et par les deux livres Blignières en V^e^ ; après quoi, au collège supérieur, plus de grammaire, sauf à l'occasion de la lecture des textes ?

Sans doute les mathématiques sont un instrument merveilleux d'éducation intellectuelle, qui développe la puissance de généralisation, l'une des plus hautes fonctions de l'intelligence ; mais encore faut-il pour cela que l'élève contracte l'habitude de s'assurer du fait avant d'en rechercher la cause, qu'il vérifie toujours les conclusions de ses raisonnements, qu'on ne lui inspire pas la conviction que la pensée mathématique n'emploie jamais que le procédé déductif, alors qu'au contraire le développement progressif de cette pensée à travers les siècles s'affirme par des inductions de plus en plus générales. Sans doute les mathématiques offrent le seul enseignement où l'on peut tout montrer à l'élève, où rien ne doit lui être imposé, où tout repose sur des bases que vérifie l'expérience de chaque jour ; mais encore faut-il que l'algèbre le plus élémentaire n'apparaisse pas comme un *deus ex machina* n'ayant rien de commun avec la vulgaire arithmétique ; que les faits de la géométrie restent groupés autour de leurs centres naturels, au lieu de défiler un à un dans un enchaînement rectiligne factice : que le tout ne se réduise pas finalement à ajouter un plat de plus à cette érudition indigeste dont on gave le collégien et qui laisse si peu de chose comme savoir assimilé.

Dans un rapport écrit d'une plume alerte et d'une encre pleine de fraîcheur, M. Ed. Martin a défendu d'une manière remarquable et couronnée de succès le principe des examens à l'école primaire.

Tout en reconnaissant que l'école doit vouer une attention constante à l'éducation morale de l'enfant, tout en plaçant très haut cette partie de la tâche de l'instituteur, notre collègue insiste sur le fait que l'instruction obligatoire a pour but précis de doter chaque enfant d'un minimum de connaissances. Comment constater si ce but est atteint, autrement que par un inventaire du savoir de l'élève, c'est-à-dire autrement que par un examen ?

M. Martin déclare catégoriquement qu'il n'est pas possible d'assurer l'application intégrale des programmes et d'appré-

cier le savoir des élèves sans soumettre ceux-ci à des examens, et qu'il s'agit ici avant tout d'un contrôle nécessaire de l'œuvre du maître.

Cette déclaration n'est pas pour laver le système d'examens des écoles genevoises des critiques très vives qui lui sont adressées. Estimant au contraire que ces critiques sont fondées, M. Martin demande que l'examen écrit soit entouré de toutes les garanties nécessaires de sérieux et de sincérité, que l'examen oral permette à l'élève de montrer son savoir sur toutes les branches, enfin que l'avis du maître intervienne dans la promotion des élèves.

Notre rapporteur ne croit pas qu'il soit démocratique d'expérimenter sur les masses. Il propose que les systèmes nouveaux soient soumis à des expériences partielles avant que l'application générale en soit décrétée. Ce ne serait rien moins que l'introduction de la méthode scientifique dans la pédagogie officielle. Où la scolastique devrait-elle alors se réfugier?

La question de la mutualité scolaire, nouvelle pour la plupart d'entre nous, a provoqué deux courants d'idées qui se sont heurtés dès le début de la discussion et qui ont paru un moment inconciliables, bien que tous deux tendissent vers la même fin morale : amener l'enfant pauvre à vouloir se passer d'assistance.

Les partisans des caisses mutuelles scolaires soutenaient que l'enfant qui reçoit des secours d'une caisse où il a versé lui-même des cotisations ne subit pas l'affaiblissement de l'individualité qu'engendre l'aumône ; les adversaires, que la solidarité est un sentiment qui a ses exploiteurs, que si l'enfant touche plus qu'il n'a versé ce n'est pas moins de l'aumône déguisée et que par conséquent la prévoyance individuelle reste seule capable d'atteindre le but visé.

Finalement tout le monde est tombé d'accord pour admettre qu'il est désirable que l'école inspire à l'enfant la conviction que la prévoyance est un devoir et que l'accomplissement de ce devoir devient plus facile, *pour tous*, par la mutualité, mais que d'autre part, tout en développant chez l'enfant les idées de solidarité, l'école doit éviter d'affaiblir en lui le sentiment de sa responsabilité et ne pas l'habituer à compter sur autrui.

Cette question de principe ainsi résolue, la grande majorité

de l'assemblée a été d'avis que la création de caisses de secours mutuels pour les élèves de nos écoles rencontrerait de grandes difficultés d'application et qu'il était préférable de ne pas proposer cette innovation, pour le moment du moins.

Mme Dunand s'est tirée à son honneur de la besogne plutôt malaisée qu'elle avait bien voulu accepter, de faire un rapport à l'appui de conclusions qui ne répondaient pas entièrement à ses idées. Notre aimable collègue nous a donné là une preuve de dévouement dont nous la remercions vivement.

Mesdames et Messieurs,

L'année 1906 a vu se former, au sein du corps enseignant primaire de notre canton, deux groupes pédagogiques nouveaux auxquels nous souhaitons de bon cœur vie et prospérité. Nous avons eu le plaisir de constater que la plupart de ceux de nos collègues qui adhèrent à l'une ou l'autre de ces associations, sont restés fidèles à notre Société, ce dont nous les félicitons.

Je ne crois pas m'aventurer en affirmant que la société pédagogique genevoise n'a pas jusqu'à présent mérité le reproche d'avoir négligé les questions d'enseignement primaire. Les personnes qui auraient désiré l'introduction de certaines questions dans nos séances de l'an dernier n'avaient qu'à le proposer, car il ne faut pas oublier que le régime de la Société pédagogique genevoise est celui de la plus pure démocratie directe : le comité ne *gouverne* pas la Société; il s'emploie de son mieux à en faire fonctionner les rouages, de manière à permettre à tout sociétaire d'exprimer *librement* son opinion, quelle qu'elle soit et à lui assurer la publicité du bulletin.

Autre chose est, il est vrai, de présenter des idées avec le sentiment qu'elles dormiront en paix dans un procès-verbal que personne ne consultera jamais, ou de formuler les mêmes idées en sachant qu'elles seront imprimées dans un périodique. Sans qu'il y paraisse, notre petit bulletin, si minuscule soit-il, est l'une des premières garanties du sérieux de nos objets d'étude, de l'esprit de suite dans le travail du comité, d'une bonne tenue dans nos discussions.

Il faut connaître ce que valent les délibérations à huis-clos

des commissions, l'influence décisive qu'y exerce un simple indice d'une préférence accordée en haut lieu à telle ou telle solution, pour apprécier à toute leur valeur les discussions à l'air libre, où chacun dit ce qu'il aperçoit de son point de vue, sans idée préconçue, sans parti-pris, dans le seul désir d'apporter aux questions posées une lumière utile et désintéressée.

Que notre Société continue donc son œuvre de progrès, en dehors de toute intrigue, dans la recherche rationnelle du meilleur et des moyens efficaces de l'atteindre ! Dans quelques mois, nous aurons le plaisir et l'honneur de recevoir les hôtes du Congrès pédagogique de Genève. Nous ne faillirons pas à ce devoir d'hospitalité et de confraternité romande. La Société pédagogique genevoise a toujours fait tout son devoir envers la Romande, et l'idéal qu'elle poursuit est assez généreux, assez élevé, pour permettre à ses membres de se grouper, sans arrière-pensée et sans effort, autour du drapeau qui porte dans ses plis ces 3 termes, vers lesquels monte la pensée humaine quand elle cherche ses plus nobles aspirations :

Dieu, Humanité, Patrie.

La Société pédagogique genevoise célébrera cette année son quarantième anniversaire. Qu'elle vive !

Genève, le 7 mars 1907.

L. Baatard, *président*.